Cercle Actualités comptables, financières et fiscales

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE
Présentiel : 4 journées
Distanciel : 8 demi-journées
Soit 28h au total

PRIX
Présentiel / Distanciel : 2 500 € HT / personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX
Consultez les sessions programmées

FORMATEUR
Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION
Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contactez votre conseiller régional

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ
- Directeur Administratif, Directeur Financier, Responsable Comptable ou Collaborateur du service financier

PRÉREQUIS
- Aucun

OBJECTIFS
- Approfondir ses connaissances techniques
- Connaître l'actualité comptable, financière et fiscale pour être en mesure d'anticiper les opportunités, maîtriser les risques et structurer sa veille
- Partage d'expérience entre professionnels

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION
- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)
- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

LE CERCLE ACTUALITÉS COMPTABLES, FINANCIÈRES ET FISCALES VOUS PERMET DE :
- Bénéficier de l'essentiel de l'actualité réglementaire pour une gestion optimale de votre activité au quotidien
- Renforcer votre réseau professionnel
- Gérer vos risques dans un environnement réglementaire contraignant et complexe
- Anticiper les opportunités et améliorer vos pratiques
- Gagner du temps dans votre veille et dans la compréhension de certains détails de mise en œuvre qui peuvent s'avérer complexes et confus

1ÈRE PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITÉ COMPTABLE, FINANCIÈRE ET FISCALE
- Analyse de la veille réglementaire en comptabilité, fiscalité et finance par nos experts
- Comprendre les enjeux et mise en perspective de la jurisprudence
- Acquérir de nouvelles pratiques et méthodes par l'échange et le partage

Cercle Actualités comptables, financières et fiscales

(2/2)

INFORMATIONS

DURÉE
Présentiel : 4 journées
Distanciel : 8 demi-journées
Soit 28h au total

PRIX
Présentiel / Distanciel : 2 500 € HT / personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX
Consultez les sessions programmées

FORMATEUR
Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION
Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Contactez votre conseiller régional

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

TRIMESTRE 1 : FACTURATION ÉLECTRONIQUE : PREMIERS RETOURS D'EXPÉRIENCE, SÉCURISATION DE LA TVA ET ARCHIVAGE

- Les enseignements des premiers mois de mise en œuvre
- Réconciliation des données de facturation, de la comptabilité et de la TVA
- Adaptation des contrôles internes et de la piste d'audit fiable
- Préparation aux contrôles et les priorités post-démarrage

TRIMESTRE 2 : ÊTES-VOUS VRAIMENT PRÊTS À FAIRE FACE À L'IMPRÉVU ?

- Plongez au cœur d'une crise évolutive : cyberattaque, rupture d'approvisionnement, incident lié à l'IA, risque financier, ESG ou climatique… les événements s'enchaînent et mettent vos dispositifs de maîtrise des risques à l'épreuve.
- Prenez les commandes et faites les bons arbitrages : face à des informations partielles et des événements qui s'enchaînent, analysez la situation, priorisez vos actions, mobilisez vos dispositifs de contrôle et jouer collectif.
- Passez du jeu à l'action : tirez les enseignements de l'expérience pour identifier vos vulnérabilités, renforcer votre contrôle interne et développer la résilience de votre organisation.

TRIMESTRE 3 : INTÉGREZ L'ESG DANS LE PILOTAGE FINANCIER

- Cadre réglementaire et attentes croissantes en matière de reporting de durabilité
- Collecte, fiabilisation, traçabilité et contrôle de la qualité des données ESG
- Impact des enjeux ESG sur les comptes et les indicateurs de performance et le pilotage financier
- Bonnes pratiques de communication financière & extra-financière

TRIMESTRE 4 : L'ARRÊTÉ DES COMPTES*

- Présentation des projets de loi de Finances et loi de Financement de la Sécurité Sociale
- Points d'actualité de l'année ayant un impact sur les comptes
- Points d'attention par cycle de révision
- Partage de bonnes pratiques en matière de procédure d'établissement des comptes

** Nous nous réservons la possibilité de changer le thème technique en fonction de l'actualité*